

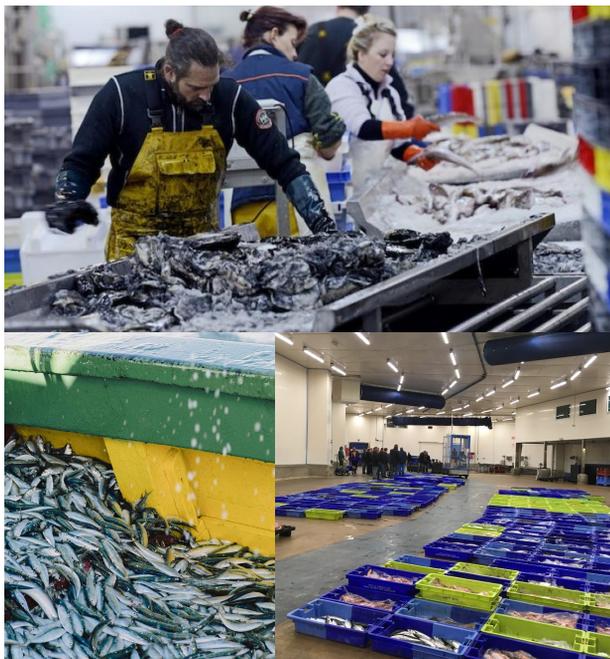
CRISE SANITAIRE LA FILIÈRE PÊCHE S'ORGANISE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Depuis plusieurs mois, les différents acteurs de la filière pêche dans les **Pays de La Loire**, travaillent sur un projet de création d'une **association interprofessionnelle** portant un objectif commun : la **valorisation des produits halieutiques régionaux et le partage de savoir-faire**.

La crise du **COVID19** et son impact dramatique sur toutes les strates de l'économie ont accéléré le processus : la filière a dû faire preuve d'agilité pour s'adapter et se réorganiser afin d'une part, de faire face aux enjeux sanitaires pour les travailleuses et travailleurs, et d'autre part de relever le défi commercial face à un marché complètement déstabilisé.. Aujourd'hui, une **trentaine d'entités** s'associent (Organisations de Producteurs, acheteurs, Halles à Marées, Région Pays de La Loire et le SMIDAP) pour créer une **association interprofessionnelle**.



LES ENJEUX



Le **Pays de La Loire** est une région où la pêche joue un **rôle économique prépondérant**. Avec près de **370 navires**, un peu moins de **1200 marins** et environ **300 pêcheurs à pied professionnels**, les pêcheurs de Vendée et de Loire Atlantique débarquent chaque année un peu moins de **30 000 tonnes de poisson**. La région propose des produits à forte valeur ajoutée et occupe la seconde place en valeur de poissons débarqués avec **112 millions d'euros à l'année** (baromètre France Agri Mer). Avec **5 Halles à Marées**, plus de **300 acheteurs (dont 25 entreprises de mareyage implantées en région)** et plus de **250 points de vente** mêlant GMS et poissonneries, le rayonnement de la pêche ligérienne et son poids dans l'économie locale et nationale est considérable.



CRISE SANITAIRE LA FILIÈRE PÊCHE S'ORGANISE DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Avec la crise sanitaire, **tous ces acteurs** représentant chaque maillon de la filière, **fonctionnent au ralenti**. La **forte baisse des exportations** (près de **70%** du poisson débarqué en temps normal) ainsi que la **fermeture des restaurants** (restauration commerciale et collective) ont bouleversé le fonctionnement de la filière. Il a donc fallu se coordonner différemment. Le 1^{er} objectif est de permettre aux pêcheurs de continuer à débarquer leurs produits en mettant en adéquation la demande des acheteurs avec les possibilités d'apport des producteurs.

Ce premier exercice doit permettre :

- de **faciliter les échanges** à l'échelle locale entre producteurs, mareyeurs, acheteurs et circuits de distribution, afin d'offrir à tous ces acteurs une meilleure vision du marché
- **d'anticiper les apports** (type de poissons, quantité, date de débarquement) dans les Halles à Marées,
- de **mieux approvisionner les circuits de distribution régionaux/nationaux** avec des produits de la mer frais, français et de saison,
- la **mise en place d'un système logistique** pour faire correspondre l'offre et la demande
- de **donner au consommateur une meilleure visibilité et une traçabilité** sur les produits locaux et de saisons disponibles dans les points de vente



Cette initiative ne répond pas uniquement à un besoin en temps de crise mais à l'exploration de nouvelles pistes de travail au long terme. Aujourd'hui, production et achats travaillent chacun de leur côté avec leurs agendas, leurs prérogatives, leurs besoins, parfois de manière déconnectée. Le second objectif pour la filière est de **se munir d'un outil de transmission de l'information efficace et de moyens logistiques ad hoc** pour valoriser ces produits de qualités, d'origine française qui parfois ont du mal à trouver le chemin des étals. En bout de ligne, c'est une véritable **mise en valeur des produits de la mer ligériens** qui est recherchée par l'association interprofessionnelle.

Pour les consommateurs, c'est aussi l'occasion d'être **mieux aiguillé sur les produits**. Consommer local et de saison, c'est à la fois bon pour la santé, pour l'environnement et pour l'économie locale. Les bénéfices des circuits courts ne sont plus à démontrer, encore faut-il que le grand public soit bien informé. Voici quelques exemples d'espèces, disponibles en poissonneries, sur les marchés et dans certaines GMS de la région, sur lesquelles **la population ligérienne peut dès aujourd'hui se concentrer**, (espèces pêchées et débarquées chaque jour par les flottes des Pays de La Loire) : **langoustine, merlu, sole, bar et sardine**.

